

autres dominions à l'endroit de leurs marines de guerre, il n'y a pas lieu, de diminuer d'un montant aussi considérable nos crédits navals; l'économie est par trop radicale. On vient de me passer un numéro de l'*Ottawa Evening Journal* contenant un câblogramme publié par la presse canadienne venant de Londres et daté d'aujourd'hui. Je voudrais le lire au comité. Le voici :

Le premier ministre W. F. Massey, de la Nouvelle-Zélande, répondant à un discours prononcé par lord Lee, premier lord de l'amirauté, à l'institut colonial de Londres, le 10 mai, au cours duquel Sa Seigneurie a parlé de la diminution des effectifs de marines de guerre des dominions et a laissé entendre que le résultat pourrait être que la marine de guerre royale de la Grande-Bretagne fût forcée d'assumer l'entière responsabilité de la protection du commerce et des libertés de l'empire, affirme que la Nouvelle-Zélande fera sa part, dit une dépêche de l'agence Reuter, datée de Wellington. Le premier ministre Massey fait observer que la résolution relative à la question navale adoptée à la conférence impériale, déclarait en tout lettre que la question de la contribution navale de la part des divers dominions restait en suspens jusqu'après la conférence de Washington.

Cela ne diminue pas la responsabilité de l'empire britannique, ajoute M. Massey, sauf en tant qu'il s'agit de la conclusion d'une entente au sujet du Pacifique.

Il est d'avis que la question de contribution de la part des dominions peut être réglée dans une conférence impériale, sous condition de ratification par chacun des Parlements.

Le premier ministre Massey ajoute: "J'ai déclaré de façon définitive que la Nouvelle-Zélande fera largement sa part et je suis persuadé que notre Parlement saura porter sa responsabilité; mais, bien que cela doive s'effectuer le plus tôt possible, il faut que nous ayons l'avantage de restaurer nos finances et de nous remettre des effets de la guerre dans laquelle nous avons joué un rôle important."

Voilà quelle est l'attitude de la Nouvelle-Zélande relativement à la défense navale.

On demande au Gouvernement non pas de faire une dépense énorme, mais bien de consacrer une somme suffisante pour donner au pays quelque chose d'effectif et de tangible en fait de défense navale. Les prévisions de l'an dernier représentaient ce qu'on pourrait appeler le strict minimum; or si le ministre continue à insister sur cette réduction, cela deviendra tout simplement une absurdité. Il n'y a pas de doute que la nation est disposée à faire ce qui est raisonnable, juste et conforme à son amour-propre, en prenant sa part des dépenses navales de l'empire. Personne ne demande au Gouvernement de faire plus que ce qu'on considère, dans la circonstance, comme étant de strict minimum.

Hier on a prié pour l'empire dans tout le pays, mercredi prochain on célébrera officiellement la fête de l'Empire. C'est une

étrange coïncidence que, au moment où nous nous préparons à observer cette grande fête, le Gouvernement propose une pareille réduction des dépenses navales qui va rendre notre marine presque futile. C'est pourtant vrai. Hier, me trouvant à Toronto, j'ai entendu un sermon admirable, qui avait pour thème cette parole des Ecritures: "Si jamais je t'oublie, Jérusalem, Que ma droite oublie de se mouvoir!" Je ne sais pas si l'éminent prédicateur songeait au programme naval du Gouvernement, mais on serait porté à le croire, tant cette parole est bien appropriée. Je prétends que la politique navale du Gouvernement est une façon très maladroite de traiter cette question qui touche l'existence même de l'empire. Notre pays a noblement fait son devoir; cela, personne ne peut le contester. Ne désespérons pas malgré l'effet décourageant et pénible de cette politique navale. Puisse-t-on ne jamais appliquer avec vérité au Canada ces paroles prononcées par Edmond Burke, il y a bien des années: "L'âge des esprits chevaleresques a disparu; celui des sophistes, économistes et calculateurs lui a succédé".

L'hon. M. MACLEAN (Halifax): J'ai été très heureux d'entendre les remarques de mon honorable ami de Wellington-Sud (M. Guthrie) sur la façon dont il convient de traiter les jeunes gens qui sont actuellement à l'Ecole navale d'Esquimaux. C'est avec plaisir que je me joins à lui pour recommander au ministre d'être très juste envers ces jeunes gens. Je demande au ministre des Affaires navales (M. Graham) de ne pas traiter cet avis à la légère; j'espère qu'il prendra le temps voulu pour se faire une idée exacte de la situation et que, à la fin du compte, il accordera à ces jeunes gens ce qui n'est que juste de leur donner. Je n'ai rien de bien défini à proposer, mais je sais que cela est très injuste pour beaucoup de ces jeunes gens qui croyaient trouver dans le service naval une carrière et qui voient maintenant qu'on leur en interdit l'entrée.

J'aurai quelques mots à dire au sujet du programme naval que le ministre a exposé à la Chambre, il y a quelques jours. Je ne peux pas dire que, personnellement, j'en sois enchanté; d'autre part, je n'ai rien de plus pratique à proposer à la Chambre. Du moins il n'y a pas d'autre projet que je puisse recommander en toute confiance. Toutefois, je n'ai pas entendu un seul député, sauf peut-être l'honorable député de Lunenburg (M. Duff), demander qu'on supprime totalement le budget de la défense navale. Par conséquent, cela veut dire